



Objet : Mise en œuvre d'un contrat de liquidité Richel Serres de France

A partir du 4 janvier 2010 et pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, la société **RICHEL Serres de France S.A.**, cotée sur le marché Alternext de Nyse Euronext Paris sous le numéro FR0000078875, a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100.000 euros ont été affectés au compte de liquidité.